

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 425

présenté par

M. Poulliat, Mme Rist, Mme Tanguy, Mme Piron, Mme Beaudouin-Hubiere et M. Démoulin

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.